



SPOT

Journal de campagne
du **Parti socialiste** de Renens

Initiative de résiliation

« Contre l'immigration de masse »



«Non à une initiative
contre la protection des
salaires suisses»

Pierre-Yves Maillard

Président de l'Union syndicale suisse (USS)
Conseiller national

On recommence. Le 27 septembre, il faudra redire si nous voulons remettre en cause nos relations bilatérales avec l'Europe. Et de nouveau, on discute du besoin d'immigration de notre pays. L'UDC prétend vouloir une immigration modérée. Pourquoi pas ? « Modéré », ça paraît bien. D'ailleurs, l'UDC dit aussi que l'économie pourra toujours faire venir d'Europe « tous ceux dont elle a besoin ». Du coup, on se demande ce que cette initiative va changer. On part de l'idée qu'aujourd'hui les entreprises n'engagent pas des gens dont ils n'ont pas besoin... Tout le monde est pour la modération et les syndicats ne veulent pas un marché du travail dérégulé. En Suisse, l'immigration obéit à des règles, celle d'avoir un travail qui correspond à des réalités suisses.

Alors que change cette initiative ?

Les initiants ont annoncé la couleur lors de leur conférence de presse de lancement de leur initiative. Ce qu'ils veulent changer, ce qui les dérange, ce sont les mesures d'accompagnement, c'est-à-dire la protection des salaires et des conditions de travail. Ils veulent les abolir. En effet, en échange de l'ouverture à l'Europe, les syndicats ont négocié des mesures qui facilitent la déclaration obligatoire des conventions collectives de travail et obligent l'Etat à garantir que les salaires pratiqués en Suisse correspondent aux usages de chez nous. Une convention collective (CCT), c'est par exemple ce qui rend possible et même obligatoire la retraite anticipée dans le bâtiment. Dans l'industrie des machines, elle garantit les quarante heures et la cinquième semaine de vacances. Les mesures d'accompagnement ont aussi rendu possible un contrat type obligatoire dans le secteur agricole. Si dans les branches sans convention, des salaires non conformes aux usages suisses sont constatés, le canton peut fixer des règles salariales obligatoires. Grâce aux règles qui facilitent le caractère obligatoire des conventions collectives, nous sommes passés de 1,4 millions de salariés couverts par une CCT, avant les accords bilatéraux, à 2 millions de salariés.

Les salaires suisses doivent permettre de vivre en Suisse

En Suisse, le 1er jour du mois, avant même d'avoir acheté le premier kilo de spaghettis, un ménage avec enfants a déjà dû payer entre 3000 et 4000 francs pour son loyer, ses impôts et son assurance maladie. Il faut donc chez nous des salaires largement supérieurs à ceux de nos voisins européens pour simplement pouvoir vivre décemment.

Les salaires suisses sont loin d'être suffisants dans beaucoup de domaines, notamment pour les femmes. Mais des progrès ont été réalisés dans certains secteurs à bas salaires, comme les soins, le nettoyage ou une partie de la grande distribution. D'autre part, des progrès sociaux ont amélioré la situation des nombreuses familles dans notre canton, grâce à l'amélioration des subsides LAMal ou des allocations familiales par exemple. Et nous gardons un écart salarial important avec nos voisins. Si nous avons protégé les salaires suisses, c'est en grande partie grâce aux mesures d'accompagnement et au travail des syndicats.

En finir avec les CCT et les contrôles?

Ces résultats ne conviennent pas à ceux qui ont lancé l'initiative pour une immigration dite modérée. Les chefs de l'UDC suisses sont des ultra-libéraux. Ils veulent moins de règles, moins de CCT et moins de contrôles des entreprises. Ils veulent soumettre les travailleurs à encore plus de concurrence et moins de protection. Grâce aux mesures d'accompagnement, 40 000 entreprises sont contrôlées en Suisse chaque année. C'est plus qu'en Allemagne qui a pourtant un marché du travail dix fois plus grand et c'est le double de la France qui a un marché du travail sept fois plus grand. L'intensité des contrôles et le système de sanctions sont décisifs pour que les règles soient respectées. De nouveau, les bases légales qui ont accompagné les accords avec l'Europe ont permis le développement de ces contrôles et de ces sanctions.

Il faut aller plus loin, pas reculer!

La Suisse est un beau pays démocratique et globalement prospère. Mais tout n'y est pas rose pour tout le monde. Il faut donc mieux encadrer les salaires pour les faire progresser. Il faut stopper la baisse des rentes et encourager l'insertion des jeunes dans la formation professionnelle et le monde du travail. Les accords avec l'Europe ont accompagné le développement de centaines de milliers d'emplois dans notre pays. Pour préparer l'arrivée de la génération du baby boom à la retraite, on aura besoin de toutes ces places de travail. Avec la crise du Covid, ce n'est pas le moment d'en rajouter dans les incertitudes et la crise.

Nous devons donc progresser, pas reculer. Par exemple, les syndicats viennent de convaincre le Conseil fédéral et le Parlement d'étendre à toute la Suisse la rente-pont inspirée du modèle vaudois. **C'est cela, la voie à suivre. Progresser, créer de l'emploi, protéger les plus faibles, assurer à tous une sécurité sociale. Cela veut dire non à la dérégulation et non à l'initiative de l'UDC.**

Pierre-Yves Maillard

**Myriam Romano-Malagrifa**

Culture- Jeunesse - Affaires scolaires- Sport

Congé paternité

Un énorme retard à rattraper

Saviez-vous que la Suisse est le seul pays en Europe qui n'a pas encore introduit de congé paternité ? Nous connaissons les pays scandinaves, souvent cités comme les meilleurs de classe en matière de politique familiale. Pourtant, un pays les dépasse sur toute la ligne, c'est la Corée du Sud ! Tenez-vous bien, cela fait rêver : Dix jours de congé paternité, 90 jours de congé maternité, puis un congé dit de prise en charge de l'enfant. Chaque parent a deux ans à disposition au maximum, dont un entièrement payé, à faire valoir jusqu'à la huitième année de vie de l'enfant. L'Etat finance aussi la garde des enfants et octroie aux femmes un vendredi libre par mois, des mesures de politique familiale généreuses qui contribuent à améliorer la natalité du pays. Du côté de l'Union européenne des directives très précises existent sur le sujet. En 2022, les pays membres de l'UE devront par exemple introduire au minimum dix jours de congé paternité rémunérés et quatre mois de congé parental rémunéré pour chacun des parents, dont deux mois non transmissibles.

Et en Suisse ? Le 27 septembre prochain, nous sommes appelés à voter en faveur de l'introduction d'un congé paternité de deux semaines avec des décennies de retard par rapport aux autres pays qui nous entourent. Il s'agit de la réponse du Parlement à l'initiative sur le congé paternité qui demandait quatre semaines de congé payé pour les pères.

Qu'implique le projet en votation ? Un congé paternité de deux semaines à prendre dans les six mois qui suivent la naissance, financé par les allocations pour perte de gain, prélevées sur les salaires et donc financées par moitié par les employés et l'autre moitié par les employeurs (comme pour l'armée, d'ailleurs). Le jeune père recevrait 80% de son salaire pendant deux semaines, mais au maximum 196 francs par jour.

Allons-nous attendre 50 ans comme pour le congé maternité ? Sommes-nous prêt.e.s à enfin considérer le père comme un pourvoyeur de soins légitimes auprès de son/ses enfant/s ? A lui donner concrètement l'opportunité de s'impliquer dans son rôle à l'identique d'une mère ? Doit-on continuer à considérer la paternité comme un choix individuel et optionnel et le fait de rester à domicile lors de la naissance comme un choix personnel et négocié avec son employeur ?

Le congé paternité tel que proposé doit être le début d'une politique familiale juste et équitable envers les hommes et les femmes, privilégiant le développement de l'enfant et la prévention précoce, auquel s'ajouterait idéalement un congé parental à partager entre les deux parents. Nous en sommes encore loin, mais nous devons déjà privilégier ce premier pas important, mettant tous les pères sur le même pied d'égalité quel que soit leur employeur.

Révision de la Loi sur la chasse

Le PS dit NON à l'attaque contre la protection des espèces. La révision de la Loi sur la chasse prévoit que les animaux protégés puissent être abattus avant d'avoir causé un quelconque dommage, et ceci au sein même des réserves de faune. Au lieu d'instaurer un cadre plus pragmatique pour la gestion du loup, la nouvelle loi affaiblit le dispositif de protection des espèces existant. En fait, la révision implique plus de bureaucratie et moins de protection des espèces. Pour cette raison, le PS soutient la campagne pour le NON à la loi d'abattage.

Plus d'arguments sur le site : www.ps-suisse.ch



«Un titre trompeur et une arnaque fiscale sur le dos des classes moyennes»

François Delaquais
Président du PSR

Loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (prise en compte fiscale des frais de garde des enfants par des tiers)

Ne vous y trompez pas, sous un titre accrocheur qui laisse croire que c'est un soutien aux familles, il n'en est rien.

Pourquoi ?

- 44 % des familles ayant des enfants et bénéficiant du droit à un soutien (y compris les familles monoparentales) ne paient pas d'impôt fédéral direct parce qu'elles gagnent trop peu. Elles ne peuvent donc pas bénéficier de déductions fiscales.
- C'est à partir de 150'000 frs de revenu par ménage que ces déductions fiscales ont un intérêt. Et au-delà de 300'000 frs de revenu, ces déductions deviennent encore plus avantageuses.
- Seul 6 % de l'ensemble des ménages bénéficieraient de réduction d'impôt :
 - » Coût de ce cadeau aux plus riches : 370 millions à la charge de la classe moyenne auquel il faut ajouter env. 80 millions de perte pour les Cantons.

Le projet est délibérément conçu pour briser la progression de l'impôt et empêcher ainsi l'imposition équitable des revenus les plus élevés. De plus, ce sont ces salaires qui ont connu les plus fortes augmentations ces dernières années.

Il serait beaucoup plus judicieux et bien plus efficace que ces mêmes fonds réduisent directement les tarifs des crèches ou des écoles à horaires continus. Une autre solution, c'est le crédit d'impôt. Alors que les déductions fiscales profitent principalement aux hauts revenus, les crédits d'impôt profitent à toutes et tous de la même manière. En effet, ils sont directement déduits du montant de l'impôt et non du revenu imposable. Le PS s'engage pour un vrai soutien aux familles.

Votez non à un cadeau fiscal empoisonné à l'heure où l'État doit investir des milliards, à raison, pour sauver les emplois et les petites entreprises.



Rencontres du développement durable plus urgentes que jamais!

Patricia Zurcher Maquignaz
Vice-Syndique, Direction Gestion urbaine et développement durable

Face aux défis que nous lance le dérèglement climatique, il est plus urgent que jamais de repenser notre manière de vivre et de construire la ville.

Centrées sur l'urgence climatique et ses enjeux sur le territoire renanais, ces *Rencontres du développement durable*, qui répondent à un postulat socialiste,

ont pour but d'associer la population, jeunes et moins jeunes, aux réflexions que mène la Municipalité pour adapter la ville aux changements à venir.

Ces soirées de rencontres permettront d'interroger tous ensemble, par le biais de conférences et d'ateliers participatifs, notre manière de consommer, d'habiter et de nous déplacer, mais aussi de concevoir la ville de demain, afin de la rendre durable et adaptée aux enjeux climatiques, environnementaux et sociétaux qui l'attendent.

Renens : Urgence climatique

Rejoignez les démarches pour sauver le climat.

Quand : Les 6 octobre, 9 et 25 novembre 2020, 19h-21h30

Où : Gymnase de Renens, Av du Silo 1.

Inscription (gratuite):
demain@renens.ch

Plus d'infos sur renens.ch/demain



Jean-François Clément
Syndic de Renens

La Suisse n'a pas besoin d'avions de combat, dont la facture s'élèverait à 6 milliards de francs suisses. Les coûts d'entretien, de réparation et d'exploitation pourraient atteindre 24 milliards de francs pendant toute la durée d'utilisation des jets.

Le PS est convaincu que des avions de chasse surdimensionnés sont inutiles pour la majorité des tâches incombant à l'armée de l'air suisse, soit la formation de ses pilotes et les missions de police aérienne.

La Suisse, pays neutre, est entourée de pays amis, qui bénéficie d'un solide parapluie de l'OTAN dans le cas plus qu'improbable d'une attaque. S'équiper d'avions de combat légers est une alternative intéressante qui permettrait de garantir la sécurité de l'espace aérien suisse, tout en protégeant les intérêts des contribuables.

La nature des dangers potentiels évolue : les avions de combat sont inutiles dans la cyber-guerre, contre le terrorisme ou les missiles de croisière. Le vrai danger pour la Suisse d'aujourd'hui c'est le réchauffement climatique, et c'est là qu'il faut investir. Les montants ainsi économisés seraient bien plus profitables pour les citoyen.ne.s, l'être humain et la nature s'ils étaient attribués à des mesures propices à la transition énergétique et au soutien de l'économie.

Nos positions :

Quatre fois NON et une fois OUI lors du super-dimanche de votations !

Recommandations de votes :

- **OUI** au congé paternité
- **NON** à la loi sur la chasse
- **NON** à l'initiative de résiliation
- **NON** à une nouvelle arnaque fiscale

Nos actions - Venez nous rejoindre !

- Stand le 12 septembre de 9h à 12h à la place du marché de Renens

J'adhère au Parti socialiste de Renens

Je souhaite adhérer au Parti socialiste de Renens ■

Je souhaite devenir sympathisant.e.s ■

Je souhaite rencontrer quelqu'un du Parti socialiste ■

Nom et prénom

Adresse

Numéro de téléphone

Adresse mail

À renvoyer par courrier postal au Parti socialiste de Renens - CP 87 1020 Renens

Vous pouvez également envoyer un mail à info@ps-renens.ch

